



doléances

libre

Table of Contents

1 doléances	1
1.1 principe de base	2
1.2 objectifs	2
1.3 technique	3
1.3.1 (socle-commun-KDO & KDO_forks)	3
1.4 stratégie	3
1.5 cahiers de doléances	3
1.6 (DOSONS - cf @KDO)	4
1.7 avancement	4
2 objectifs	1
2.1 écoute	1
2.2 expression	1
2.3 asynchronisme	1
2.4 égalité	1
2.5 anonymat	2
2.6 liberté	2
2.6.1 liberté d'expression auto-contrôlée (de proches en proches)	2
2.6.2 auto-contrainte	2
2.6.3 appropriation du masquage de complexité	2
2.7 officialisation	3
2.7.1 Officialiser quoi ?	3
2.7.2 pourquoi officialiser ? :	3
3 stratégie	1
3.1 appropriation citoyenne du masquage de complexité	1
3.2 intelligence publique idéale	1
3.3 citoyenneté ludique	2
3.4 citoyenTIC	3

Table of Contents

4 normalisation des doléances visées ici	1
4.1 'téléphone arabe' informatisé	1
4.2 conventions des cahiers de doléances	1
5 cahiers de doléances	1
5.1 classifications	1
5.2 doléance	1
5.3 pondération	1
5.3.1 degré de caution	1
5.3.2 degré de complétude	1
5.4 présentations	1
5.4.1 impératifs de présentation de doléances	2
5.4.2 multiplicité souhaitée des présentations	2
5.5 collectes	2
5.6 contrôles citoyens	2
5.6.1 contrôles des classifications	2
5.6.2 contrôles des présentations	2
5.6.3 validation des doléances	2
5.6.4 vie des doléances	2
6 classifications	1
6.1 classifications obligatoires	1
6.2 classifications facultatives	1
6.3 classifications implicites	2
6.4 répertoire de classifications	2
7 socle commun	1
7.1 Notre présentation de la référence des bases de KDO @KDO	1
7.2 notre présentation du lexique KDO @KDO	1

Table of Contents

<u>7 socle commun</u>	
7.3 notre présentation des classifications CKdo... du socle-commun-Kdo @KDO.....	1
<u>8 bases KDO.....</u>	1
8.1 suggestions de mise en pratique d'un cahier de doléances.....	1
8.2 Introduction à un remue-méninges + esquisse de cahier des charges de 'Cahiers de doléances' (à curseurs).....	1
8.3 Aspets &apos;philosophiques&apos; [AP...].....	4
8.4 Aspets fonctionnels [AF...].....	4
8.5 Aspets techniques [AF...].....	4
8.6 Classifications [CKdo...].....	4
8.6.1 classifications du socle-commun-Kdo :.....	4
<u>9 bases : introduction blabla.....</u>	1
9.1 Introduction :.....	1
<u>10 bases 'philosophiques' @KDO.....</u>	1
10.1 Aspets 'philosophiques' [AP...].....	1
10.1.1 Introduction.....	1
10.1.2 [AP001a] : agir !.....	1
10.1.3 [AP001] : ensemble.....	1
10.1.4 [AP001a] : contre-pouvoir démocratique.....	1
10.1.5 [AP002] : timing envisageable.....	2
10.1.6 [AP003] : délais visés.....	2
<u>11 bases AF.....</u>	1
11.1 Aspects fonctionnels [AF...].....	1
11.1.1 [AF001] : socle-commun-Kdo = constituants, communs à tous les Français, du dispositif des Cahiers de doléances Kdo.....	1

Table of Contents

11 bases_AF

<u>11.1.2 [AF010] : le nombre de "points permanents de pouvoir" (Capital-citoyen) attribué (de façon permanente) à chaque citoyen importe peu dès lors qu'il peut être fractionné à l'infini dans sa répartition entre les différentes doléances présentées.....</u>	3
<u>11.1.3 [AF020] : atomiser l'valuation du consensus citoyen.....</u>	4
<u>11.1.4 [AF021] : affiner et ramifier les doléances.....</u>	4
<u>11.1.5 [AF022] : appréciation personnelle d'un degré de complétude pour chaque caution apportée.....</u>	5
<u>11.1.6 [AF002] : nécessité d'un contrôle des participants au cahier de doléance d'où, à terme, nécessité d'officialisation</u>	5
<u>11.1.7 [AF003] : veiller à l'accessibilité (pour tous) de la présentation des doléances.....</u>	5
<u>11.1.8 [AF004] : veiller à l'accessibilité et à la participation (pour tous et par tous) concernant les choix de classification des doléances.....</u>	6
<u>11.1.9 [AF005] : pouvoir de ciblage de son expression (adapté à ses compétences personnelles sans restriction du poids d'expression individuel).....</u>	6
<u>11.1.10 [AF006] : pouvoir d'expression partielle (entre abstention totale et participation entière)....</u>	6
<u>11.1.11 [AF007] : distinguer les données officialisées (texte des doléances rédigées) de leur présentation, qui doit pouvoir rester libre et multiple (sous certaines conditions de respect de règles de classification à définir).....</u>	7
<u>11.1.12 [AF008] : anonymat des pondérations.....</u>	7
<u>11.1.13 [AF030] : nécessité d'une infrastructure sociale permettant un entretien et contrôle collaboratifs du développement (jamais achevé) autant que de l'entretien du processus permanent de ce système de cahiers de doléances.....</u>	7
<u>11.1.14 [AF040] : incorporation de nouvelles doléances au Cahier des charges.....</u>	8
<u>11.1.15 [AF041] : coût de l'initiative d'une doléance (pour mémoire).....</u>	8
<u>11.1.16 [AF042] : conditions d'acceptation et dispositif de contrôle.....</u>	8
<u>11.1.17 [AF043] : comités bénévoles de contrôle, officiellement (à terme) répertoriés et activement signalés à tous les citoyens.....</u>	9
<u>11.1.18 [AF050] : 'instantanés' du cautionnement des doléances.....</u>	9

Table of Contents

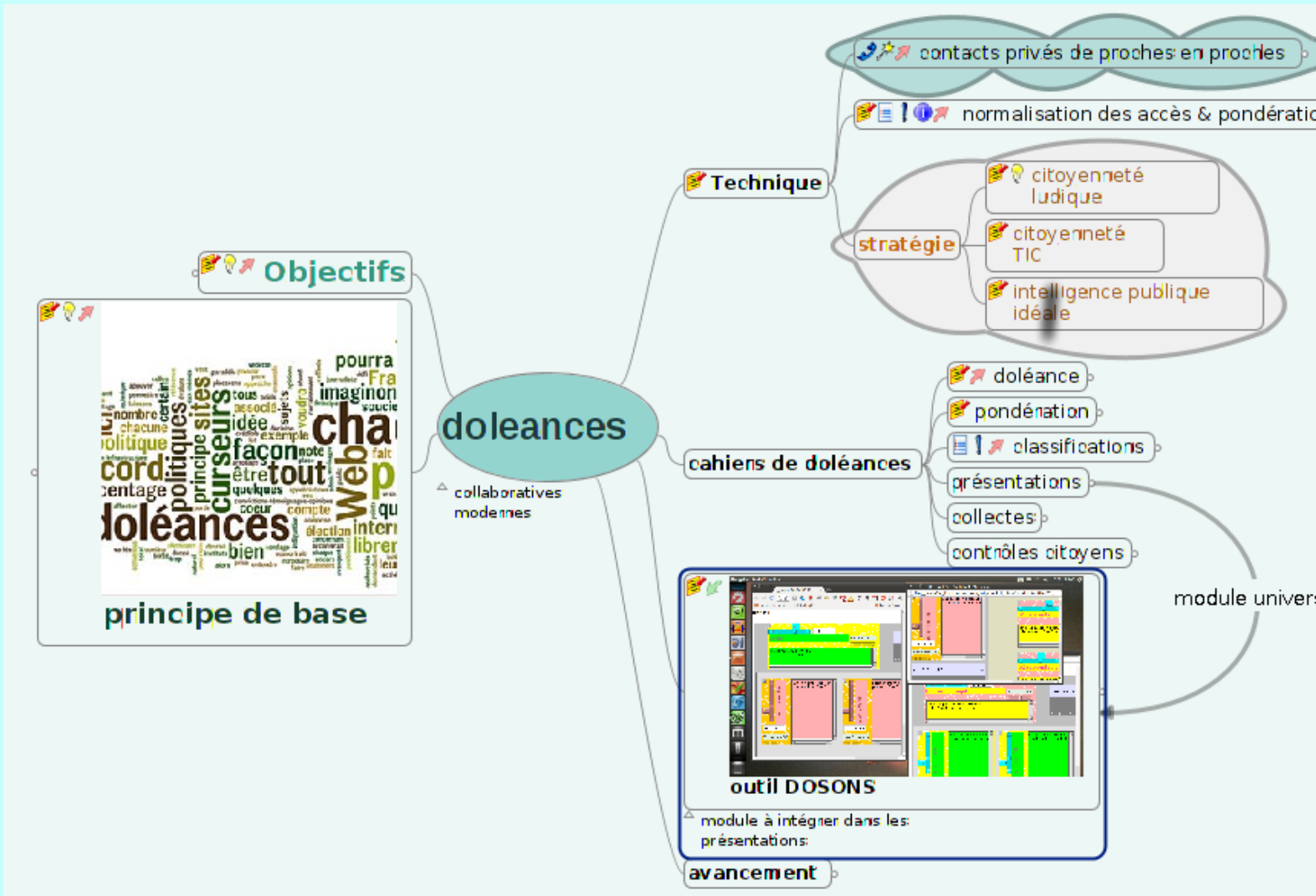
<u>11 bases_AF</u>	
<u>11.1.19 [AF060] : fin de validité d'une doléance et archivages</u>	10
<u>11.1.20 [AF061] : archivages</u>	10
<u>11.1.21 [AF062] : fin de validité d'une doléance</u>	10
<u>11.1.22 [AF070] : vie d'une doléance</u>	12
<u>11.1.23 [AF009] : Autres aspects fonctionnels à examiner pour les intégrer ici:</u>	12
<u>12 bases_AT</u>	1
<u>12.1 Aspects techniques [AT...]</u>	1
<u>12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations :</u>	1
<u>13 classifications_Ckdo (@KDO)</u>	1
<u>14 lexique du socle KDO (@KDO)</u>	1



1 doléances

- esquisse de canevas pour un **KDO_fork** des cahiers de doléances
 (développer les 'TODO' = 'à faire' de ce document-canevas)

Se référer à <http://mind42.com/public/b4c7b420-9669-4b79-8212-4a28006c2c26>



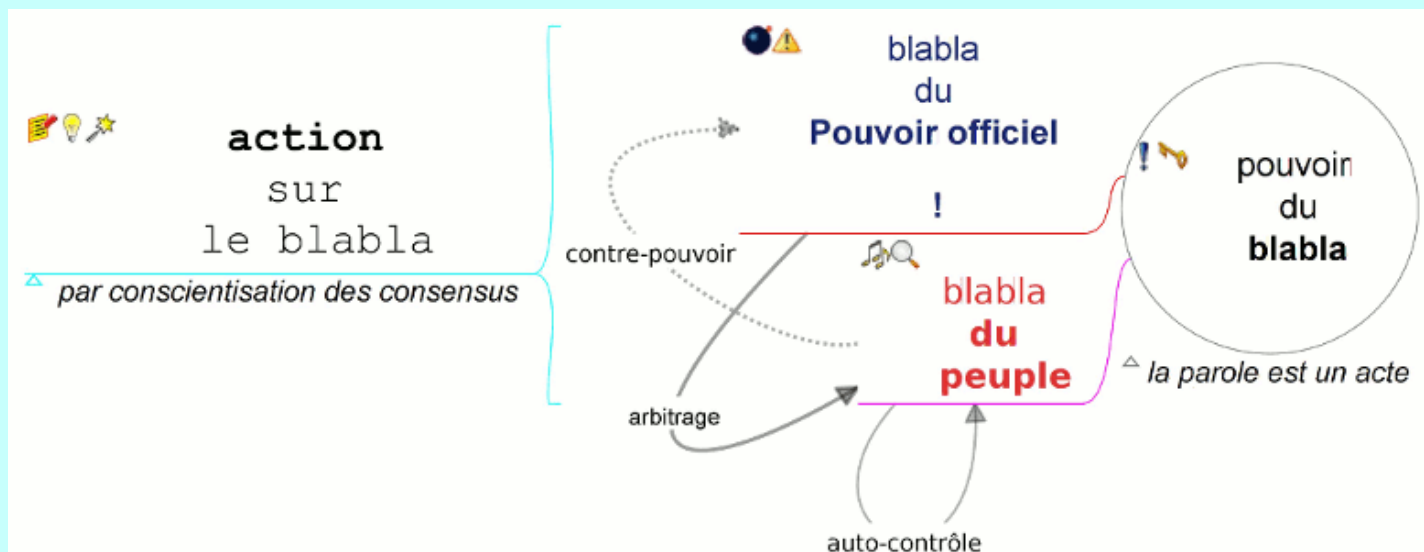


[chat pour en discuter](#)

On va rassembler ici un instantané des divers textes collaboratifs du **soclecommunkDO**

1.1 principe de base

des cahiers de doléances permanents, officiels, mesurant en permanence l'adhésion des citoyens à chacune des doléances proposées par qui le veut, quand il le veut. En mettant en oeuvre un même « poids d'officialité » réparti par chacun dans les expressions citoyennes de son choix. (... pour respecter la règle d'or = « un homme, une voix »)



1.2 objectifs

Le concept de 'cahiers de doléances', plus qu'une simple réponse à un besoin flasant de contre-réaction vis à vis du pouvoir officiel, vise à, nous rapprocher d'objectifs que notre régime politique ne suffit pas à servir. Nous tâcherons de définir ici ceux que notre dispositif devra favoriser.



1.3 [technique](#)

La technique étant le germe de toute culture, ('âge de la pierre', 'âge du bronze', ... 'âge du silicium' ;-), est aussi le vecteur de consensus le plus efficient. (les mots et le langage pouvant être vus comme une convention technique première) . . .

Nous désignons ici, sous le terme : 'technique', les différentes conventions (normes) abstraites ou matérielles (technologies existantes) devant être respectées dans notre dispositif de doléances.

1.3.1 ([socle-commun-KDO](#) & [KDO_forks](#))

=> Pour favoriser à la fois la liberté, la diffusion, et la promotion de notre concept de 'cahiers de doléances', nous distinguerons une méta-technique (abstraction d'un niveau supérieur), baptisée **socle-commun-KDO**, respectée par toutes celles et ceux qui souhaitent mettre en œuvre ce concept

... et des applications ('instanciations') pratiques pouvant spécifier des techniques plus précises, observant cette 'méta-technique' au sein d'initiatives différentes et variées baptisées **KDO-fork**

(Nota Bene : ces différentes initiatives/communautés;-virtuelles peuvent partager les mêmes doléances respectant le **socle-commun-KDO**)

1.4 [stratégie](#)

= pistes à suivre pour favoriser la liberté, la diffusion, et la promotion de notre concept de 'cahiers de doléances'

1.5 [cahiers de doléances](#)

= ensemble des techniques (y compris méta-technique du **socle-commun-KDO**) adoptées dans le présent **KDO-fork**.



1.6 (DOSONS - cf @KDO)

à remplacer éventuellement par un autre dispositif dans ce KDO-fork : TODO ! ...

1.7 avancement

... TODO ! ...



2 objectifs

2.1 écoute

à l'écoute du peuple = mesurer la volonté générale

2.2 expression

rôle d'agora = que chacun dispose d'une égale part d'expression citoyenne officielle devant tous

(audience non restreinte garantie pour chacun)

2.3 asynchronisme

au contraire des techniques synchrones de scrutin habituelles ou des sondages (tout le monde s'exprime aux mêmes instants prédéfinis), les doléances permettent un asynchronisme total des temps librement consentis individuellement pour l'expression ou pour l'écoute

2.4 égalité

égalité en dignité et en droit => un citoyen = une voix

=> pas de hiérarchie : pas de leader ni représentant ni délégué

(cf technique => pas de base de donnée globale ! technique de propagation des infos "de proches en proches")



2.5 anonymat

anonymat relatif (tenant compte d'une nécessité de contrôle liée à une officialisation du dispositif)

cf technique de propagation des infos "de proches en proches" ("téléphone arabe informatisé")

2.6 liberté

2.6.1 liberté d'expression auto-contrôlée (de proches en proches)

... sous réserve du respect de règles de politesse élémentaires

2.6.2 auto-contrainte

'Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéissant pourtant qu'à lui même et reste aussi libre qu'auparavant ? Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.' Jean-Jacques Rousseau "Du contrat social"

2.6.3 appropriation du masquage de complexité

Ceux qui détiennent le pouvoir sont ceux qui s'approprient la capacité à masquer la complexité incontournable des techniques que nous utilisons.

L'usage de ces techniques peut, quant à lui, être rendu aussi simple que possible, moyennant une maîtrise de cette complexité ontologique, quand elle est bien identifiée et conscientisée. Mais ceux qui se contentent d'un usage inconscient de la complexité masquée (par le Pouvoir ou par des experts) ne seront que des suiveurs, à la merci d'une exploitation de 'subtilités' exploitées par le biais de leaderships ou d'abus d'autorité (autorité procédurière, ou autorité de compétence experte).

"L'art c'est moi. La science c'est nous." - Claude Bernard



CQFD : le peuple a intérêt à disposer de dispositifs simples d'emploi; mais il a aussi intérêt à être conscient de la complexité incontournable, et à savoir s'approprier la capacité à gérer cette complexité.

2.7 officialisation

2.7.1 Officialiser quoi ?

- le dispositif de constitution des cahiers , de pondération, et de collecte des doléances
- les mesures elles-mêmes du cautionnement des doléances (Nota Bene : officialiser des collectes des pondérations individuelles de doléances couperait court à la question de la synthèse de ces doléances - et aux interprétations ... - : les doléances recueillant le plus de points-citoyens seront les plus légitimes (et sans doute les plus clairement rédigées ...) TODO : à continuer SVP !

=====

2.7.2 pourquoi officialiser ? :

Pour que soit crédible l'évaluation de consensus (par pondérations) sur chacune des doléances, il est nécessaire de contrôler :

- qui participe ? (étrangers admis ? / enfants admis ? / déchus du droit de vote ? ...)
- qu'un même individu ne multiplie pas sa participation sous plusieurs identités virtuelles

Quand les mesures elles-mêmes du cautionnement des doléances deviendront officielles ... nous aurons gagné le coquetier ! ... car, même si les doléances les mieux partagées ne sont pas assorties d'un caractère contraignant pour l'exercice du pouvoir, elles seront légitimées ! ...

avantages :



faire contribuer au projet (gratuitement, et sans pour autant lui laisser un quelconque leadership en la matière) la puissance publique (par ailleurs rémunérée par le contribuable) . Nota Bene : il s'agirait ici de bénévolat et non d'une charge supplémentaire. Ce qui compte étant : l'autorisation légale d'utiliser à cette fin des compétences et facilités publiques (y compris éventuellement, avec accès public ponctuel et ciblé à des équipements matériels ou mobiliers ...) autoriser des chômeurs (sans risque de radiation !) à consacrer à ce projet reconnu d'utilité publique, une partie significative de leur temps libre (hors recherche d'un emploi de plus en plus raréfié, voire inexistant !)

Pour que l'évaluation de consensus soit crédible au niveau national, il faut que chaque Français soit censé la connaître et pouvoir y participer : la meilleure garantie pour cela serait une officialisation ...

.... TODO : à continuer SVP !



3 stratégie

3.1 appropriation citoyenne du masquage de complexité

Rappel : le peuple a intérêt à disposer de dispositifs simples d'emploi; mais il a aussi intérêt à être conscient de la complexité incontournable, et à savoir s'approprier la capacité à gérer cette complexité.

Chaque citoyen veillera à disposer, parmi ses contacts-KDO si ce n'est par lui-même, d'un moyen digne de confiance pour apprécier et contrôler les techniques mises en œuvre dans notre dispositif de cahiers de doléances.

(Pour éviter toute suspicion de 'théorie du complot': les suspicions de manipulation réelle autant que les suspicion de crainte infondée étant indésirables.) La meilleure adhésion sera obtenue avec un maximum de participants acteurs et co-créateurs du dispositif.

3.2 intelligence publique idéale

quelle pourrait ou devrait être, dans l'idéal, l'*intelligence* du pouvoir politique vis à vis d'une mise en place collaborative de cahiers de doléances à l'échelle nationale ?

NB : noter le jeu de mots concernant la signification du mot anglais 'intelligence'

Tout cahier de doléance fait appel à un regard subversif. Normal que le pouvoir en place à la fois s'en méfie, ou veuille au contraire s'approprier le leadership de la démarche. Deux options pour lui : infiltrer, espionner le mouvement, ou au contraire en prendre les rennes ? Pour éviter ceci, dans l'intérêt de tous, mieux vaut jouer franc jeu Car l'intérêt du pouvoir est de ménager l'intérêt des citoyens. Pour que l'expression subversive reste crédible, sa structure ne doit accepter aucune "aide" publique, aucun privilège. Les détenteurs de pouvoir ne peuvent témoigner de leur intelligence du mouvement qu'en le reconnaissant et en permettant à tous de l'alimenter. (Permettre d'y consacrer du temps libre / lui ouvrir les structures publiques ...)



3.3 citoyenneté ludique

La nature-même de l'objectif visé ici (collecte et évaluation de consensus concernant les 'doléances' citoyennes) va inévitablement nous confronter à la passion des opinions, voire des convictions ...

Il nous faudra alors garder en tête notre objectif technique premier : inventer, élaborer, et faire vivre un outillage collectif, ouvert, laïque ... permettant la libre expression de tous (dans le respect de chacun).

La question posée ici recouvre deux aspects de nos contributions qui vont graduellement se chevaucher : - dans un premier temps devrait primer la question technique, la motivation à faire avancer la réalisation et à diffuser/promouvoir le concept des nouveaux cahiers de doléances. - puis, progressivement, au fur et à mesure que les collectes et évaluations de doléances seront adoptées et entreront dans les moeurs, il faudra aussi (co-)entretenir la motivation politique, citoyenne, à utiliser l'outillage mis en place.

Nous comptons sur l'aspect ludique de l'indispensable technicité requise et mise en oeuvre ici. Et aussi, sur la satisfaction personnelle (même si elle reste anonyme) du plaisir de contribuer à un objectif civique commun de la plus haute importance.

En matière de démocratie, les préoccupations d'ordre technique ont trop tendance à être négligées, voire "snobées", placées au second (ou 1000ème) rang des soucis du plus grand nombre, loin derrière l'actualité politique du moment ... pour finir par être déléguées de fait (sans vote ni aucune recherche de légitimation !) à des spécialistes. (exemple : qui se soucie jamais de remettre en question la technique de scrutin qui nous est devenue familière ? ...)

C'est pourtant le consensus technique, implicite (souvent fort peu conscientisé), qui fonde et motive le plus naturellement notre vivre ensemble. La technique (au sens large), la technique pour elle-même, est une motivation décorrélée des passions politiques ou politiciennes : pourquoi ne pas tirer parti, pour nous rassembler, de cette vraie neutralité ? C'est avec une âme d'enfant, curieux et joueur, que nous pouvons nous intéresser à cette dimension technique. Quoi de plus ludique, en effet, que d'expérimenter de



nouveaux moyens de communiquer, d'échanger avec de nouveaux joueurs ? De constater que notre outillage fonctionne, et de "jouer" à perfectionner sans fin cet outillage ...

Pour ce qui est du second volet des motivations à entretenir, pour la vie politique, (participation aux rédactions, diffusions, pondérations et collectes des doléances), nous pourrions faire appel à un côté moins gamin du "circenses" (ces "jeux du cirque" censés réclamés par le peuple). Cette motivation, ludique elle aussi d'une autre façon, est basée sur l'attrait atavique du pari. De tous temps et sous toutes les latitudes les gens ont toujours fait des paris sur "qui va être vainqueur" ... Le pari à gagner ici serait de transformer un pari appliqué à des candidats en en pari appliqué à des idées ou doléances ...

Certaines doléances concernant le long terme verront sans doute se stabiliser les mouvements de curseurs de pondération, mais l'actualité est une source intarissable de doléances plus passagères. Le parieur n'a pas nécessairement intérêt à multiplier ses mises, il a surtout besoin de bien se renseigner avant d'apporter du crédit sur chacune d'elles ... Sauf qu'avec un Capital-citoyen de points de pouvoir citoyen immatériels, on ne joue plus de l'argent : on joue quelque part sa vie sans déboursier de l'argent. On devrait ainsi voir apparaître des 'bookmakers' d'un nouveau genre : des animateurs bénévoles à l'affût de tout ce qui pourra faire vivre ou valser nos curseurs

3.4 citoyenTIC

pont entre : + l'intégration des TIC à l'éducation + ... et une préoccupation citoyenne = agora / évaluation de volonté générale

Prendre conscience de la nécessité d'une appropriation culturelle des TIC (et du développement logiciel) pour pouvoir maîtriser le contrôle des outils de notre démocratie (pour pouvoir en bénéficier)

=> projet rêvé pour une application de large envergure des apprentissages TIC tout au long de la vie = exercice pratique (voire discipline intellectuelle)

=> faire reconnaître cette réalisation collective comme étant d'utilité générale



imaginer des composants de logiciel source - dont le besoin serait défini par tous les Français - dont les spécifications seraient contrôlées et amendées par tous les Français - qui seraient codéveloppés, maintenus, améliorés, surveillés/contrôlés par : - les scolaires : enseignants et élèves ++ les universitaire : enseignants et étudiants spécialisés ++ les passionnés : pros (en inter-contrat ...) ou pas ++ les geeks chômeurs ++ les geeks à la retraite ...



4 normalisation des doléances visées ici

conventions techniques à adopter ici - communes à tous les citoyens - et établies de façon collaborative par tous les citoyens

...

4.1 'téléphone arabe' informatisé

communication des doléances et de leurs cautionnements par 'réseaux de proches en proches' ...

... TODO ...

4.2 conventions des cahiers de doléances

... conventions globales adoptées pour notre dispositif de cahiers de doléances < TODO ...



5 cahiers de doléances

5.1 classifications

5.2 doléance

demande ou suggestion, voire proposition inspirée par des visées civiques et constructives

5.3 pondération

pondération = principe convenu ici pour permettre à chaque citoyen de cautionner plus ou moins les doléances de son choix.

5.3.1 degré de caution

d'une doléance et des son éventuelle ramification

5.3.2 degré de complétude

d'une doléance et des son éventuelle ramification

5.4 présentations

...



5.4.1 impératifs de présentation de doléances

...

5.4.2 multiplicité souhaitée des présentations

...

5.5 collectes

5.6 contrôles citoyens

5.6.1 contrôles des classifications

...

5.6.2 contrôles des présentations

...

5.6.3 validation des doléances

...

5.6.4 vie des doléances

....



6 classifications

Il est primordial d'avoir conscience au plus tôt des efforts à fournir pour faciliter l'accès, par tous, à chaque doléance. Le foisonnement des doléances ne doit pas constituer un problème, mais plutôt une richesse ... pour peu qu'un ciblage pertinent puisse être réalisé autant en amont de leur rédaction, qu'en aval : lorsqu'il s'agira de les cautionner.

Pour permettre ce ciblage, on pense bien sûr aux techniques de recherches de fragments de texte ou de repérages de mot-clé. Mais ces techniques ne sont que complémentaires à une approche par classification. Pour se donner un maximum d'ouverture, nous aurons donc intérêt à favoriser la mise en place de plusieurs classifications : parallèles ou complémentaires.

Ces classifications auront intérêt à être pensées autant collectivement, lors des contributions à l'élaboration collective de ce dispositif de doléances, que individuellement, au moment de la rédaction de chaque doléance.

Tout en laissant à chaque KDO_fork ait la possibilité d'expérimenter ses propres classifications, il sera toutefois important que tous respectent au moins un minimum de classifications communes et obligatoires (appartenant au socle-commun-KDO).

6.1 classifications obligatoires

Elles appartiennent nécessairement au socle-commun-KDO si l'on veut que les doléances puissent être reprises d'un KDO_fork à un autre.

6.2 classifications facultatives

...



6.3 classifications implicites

...

6.4 répertoire de classifications

...





7 socle commun

présentation de référence (tous les KDO_forks doivent y faire référence) [@KDO : ref KDO de base sous la forme d'un simple framapad](#)

Notation :

Dans nos documents, les références aux documents KDO de base seront associées au repérage : @KDO (code = @KDO)

7.1 Notre présentation de la référence des [bases de KDO](#) @KDO

7.2 notre présentation du [lexique KDO](#) @KDO

7.3 notre présentation des [classifications CKdo... du socle-commun-Kdo](#) @KDO

...

>



8 bases KDO

8.1 suggestions de mise en pratique d'un cahier de doléances

dispositif moderne, service collaboratif permanent (version courte):

10000 points permanents de pouvoir à chaque citoyen (en fait peu importe le nombre pour peu que ce soit strictement le même pour chaque électeur) : à répartir à tout moment entre des doléances existantes (par initiatives individuelles antérieures) ou à rédiger de sa propre initiative ... Les doléances ayant recueilli le plus de points devant être traitées en priorité par les détenteurs officiels du Pouvoir : élus ou dictateurs, ils ne pourront pas les ignorer devant le Monde et l'Histoire ...

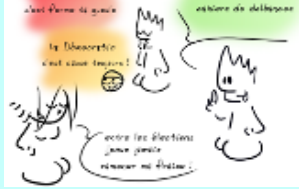
- Organiser la présentation de ces « doléances » de façon arborescente ...
- Préciser une ou des classifications arborescentes ...
- Réaliser des outils (logiciels) pour manipuler facilement et simplement (à l'aide de curseurs par exemple) :
 - ◆ une navigation dans les doléances répertoriées,
 - ◆ la répartition des « points de pouvoir de chaque citoyen » sur les doléances de son choix
 - ◆ Expérimenter, à partir d'un recueil de doléances arbitrairement choisi dans un premier temps ...

=====

8.2 Introduction à un remue-méninges + esquisse de cahier des charges de 'Cahiers de doléances' (à curseurs)

Nota Bene : La présente page de texte collaboratif n'a pas vocation à chapeauter tous les développements (possibles et espérés) de la suggestion. C'est juste une contribution pour initier l'idée et laisser entrevoir sa faisabilité ... Il n'empêche que, pour permettre une convergence et une mise en commun des efforts, il paraît intéressant de s'entendre sur quelques repères ou notations communs. D'où les notations du style [AP001] ,

8.2 Introduction à un remue-méninges + esquisse de cahier descharges de 'Cahiers de doléances' (à curseurs) 20



[AF002] ... ou [AT00n] suggérées dans cette page pour commencer. (Au moins pour faciliter les recherches dans le texte)

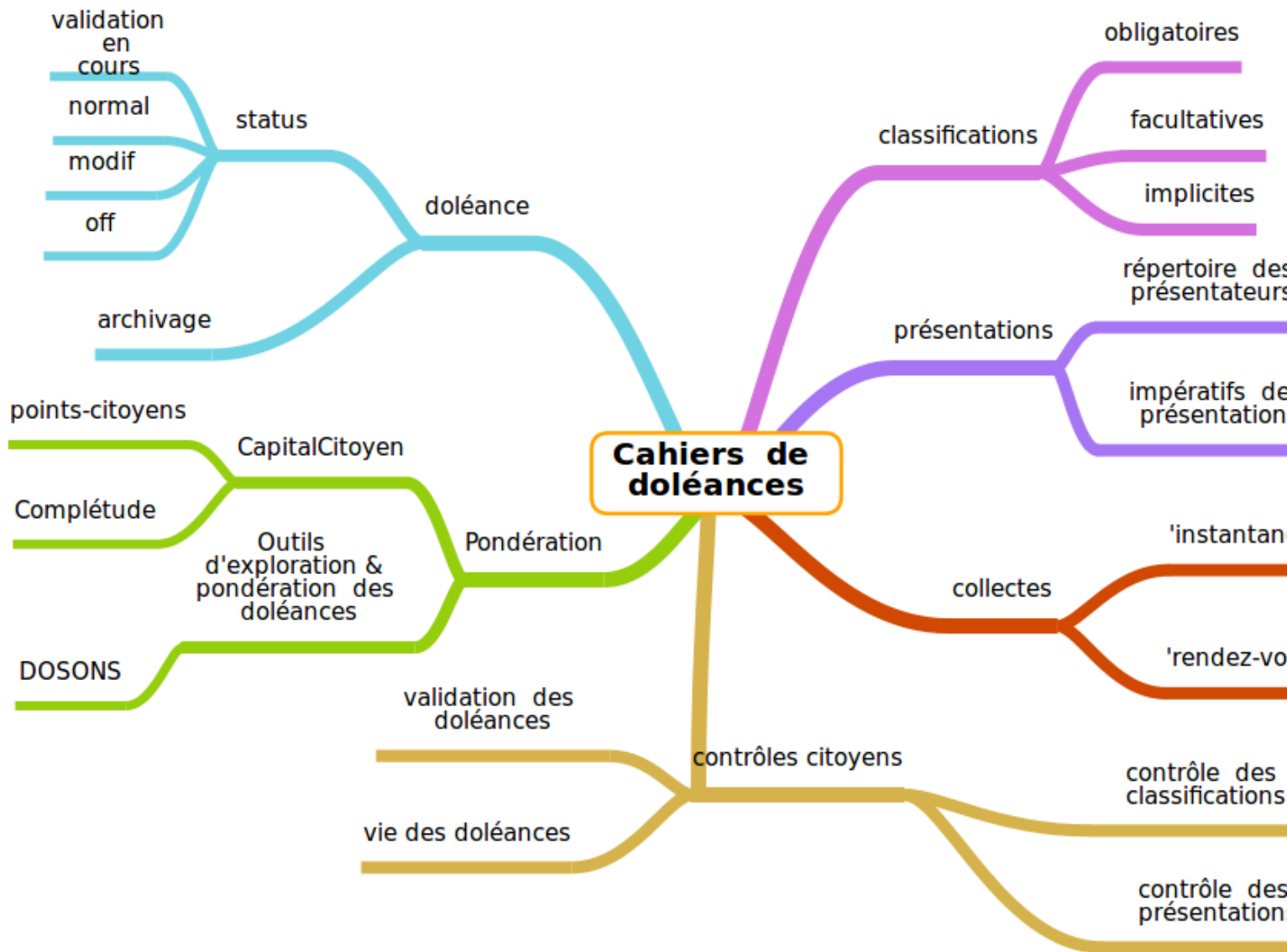
Principe suggéré pour viser, dans ce remue-méninges, à un minimum de cohérence et de suivi :

- atomiser les suggestions et les ramifier
- identifier chaque suggestion (ou branche de ramification) par un label (cf notations)

Nota Bene : ainsi, le cahier des charges du Cahier de doléances visé pourra être lui-même décidé collectivement par les résultats de réalisations de cahiers des charges expérimentaux (intermédiaires, temporaires) présentant (entre autres) ces suggestions parmi les 'doleaances' exposées.

schéma

3.2 Introduction à un remue-méninges + esquisse de cahier des charges de 'Cahiers de doléances' (à curseurs) 21



[Lexique propre à cette suggestion](#)



8.3 Aspets 'philosophiques' [AP...]

8.4 Aspets fonctionnels [AF...]

8.5 Aspets techniques [AF...]

8.6 Classifications [CKdo...]

8.6.1 classifications du socle-commun-Kdo :

>>> <http://lite2.framapad.org/p/B102KrPGw8>

TODO ... remise en forme à poursuivre à partir du document collaboratif de référence ...



9 bases : introduction blabla

9.1 Introduction :

Comme nous l'a rappelé un "Manant" : "les cahiers de doléances ont acquis leurs lettres de noblesse sous la royauté" ... Ils ont joué un rôle dans l'avènement de La Révolution française de 1789;

et ce n'est pas parce que nos Révolutionnaires, une fois devenus Califes à la place du Calife, ont jeté le bébé avec l'eau du bain ... qu'il faudrait continuer à oublier une technique de consultation du peuple qui a fait ses preuves - ou à s'en défier !

En effet, cet oubli masque sans doute l'inverse d'un a priori de non pertinence démocratique : c'est sans doute parce que le principe des doléances est estimé trop puissant et efficace pour le peuple que ses dirigeants, "représentants", élus, craignent de s'en encombrer : trop dangereux pour leur propre captation d'autorité !

Pour ce qui est du risque d'un rejet populaire à cause d'un aspect considéré comme fastidieux de la technicité requise pour une modernisation du concept ... disons qu'un peuple a la démocratie qu'il mérite !

On notera, sur ce point, que la complexité de jeux vidéo évolués ne rebute pas le pékin moyen qui se montre très actif dans les forums Internet ouverts pour des jeux gratuits 'open source' ... Pourquoi alors faudrait-il vouloir aligner vers le plus bas la complexité de nos systèmes officiels de consultation du peuple ou de légitimation ?

Pas question d'opter, à l'opposé, pour un truc livré clés en main et piloté par des experts. Un même Capital-citoyen pour chacun permet d'apporter sa pierre, plus ou moins équarrie, en fonction de ses compétences et de ses centres d'intérêt, sans que personne n'ait droit à un poids total d'apport plus important qu'un autre.



(L'équarrissage des pierres anonymement apportées témoignera certainement d'un retour d'expériences à ne pas mésestimer ... plutôt que d'une vaine et inutile recherche de gloire. (cf cette remarque de Blaise Pascal - Réflexions sur la géométrie en général / De l'esprit géométrique et de l'art de persuader Vers 1657-58) :

« Ceux qui sont capables d'inventer sont rares : ceux qui n'inventent point sont en plus grand nombre, et par conséquent les plus forts. Et l'on voit que pour l'ordinaire ils refusent aux inventeurs la gloire qu'ils méritent, et qu'ils cherchent par leurs inventions. S'ils s'obstinent à la vouloir avoir, et à traiter de mépris ceux qui n'inventent pas, tout ce qu'ils y gagnent, c'est qu'on leur donne des noms ridicules, et qu'on les traite de visionnaires. Il faut donc bien se garder de se piquer de cet avantage, tout grand qu'il est ; et l'on doit se contenter d'être estimé du petit nombre de ceux qui en connaissent le prix. »

Ce serait un comble que de croire inventer individuellement l'invention collective.

« étonnant ce qu'on peut accomplir lorsqu'on ne se préoccupe pas de qui s'en voit attribuer le mérite » Harry S. Truman

Pour celles et ceux qui croient craindre la complexité, il peut être utile de se remémorer ce que pensait le commun des usagers des téléphones publics juste avant l'avènement du téléphone portable. Même l'idée du Pointel était décriée comme une lubie technologiste inutile ! Or, qui aujourd'hui sait se passer d'un téléphone portable ? voire d'une tablette ! Quoi de plus naturel ? ! ;-) ... (i e : la maîtrise et l'appropriation démocratique et collaborative d'une technique n'impliquent pas que tous maîtrisent tous les rouages du dispositif mis en oeuvre ... Par contre, si l'on veut pouvoir empêcher que ces rouages ne soient subrepticement dévoyés depuis la racine même - genre espionnages de la NSA - il est absolument nécessaire que toute bonne volonté concernée puisse acquérir les compétences nécessaires et l'accès à chacun de ces rouages.))



10 bases 'philosophiques' @KDO

10.1 Aspets 'philosophiques' [AP...]

10.1.1 [Introduction](#)

10.1.2 [AP001a] : agir !

à l'âge de "l' économie de l'immatériel", au vu du succès de nombre de développements collaboratifs, et au vu de ce qui est le mieux rémunéré partout dans notre monde actuel (à savoir : le travail de l'écrit, de l'influence obtenue par les techniques de légitimation), comment ne pas soupçonner que l'on puisse AGIR par plus encore que des manifestations dans la rue, qui restent la plupart du temps sans écho et sans lendemain ... Pourquoi ce qui marche dans le monde du "travail" salarié ne pourrait-il pas s'avérer aussi efficace dans les efforts librement consentis grâce au loisir ? Le dictateur est, étymologiquement, « celui qui parle ». Prendre la parole est déterminant, c'est cette action que nous devons partager.

10.1.3 [AP001] : ensemble

Un projet de Cahiers de doléances à officialiser ne peut être que collectif, et en tant que tel, ne peut se voir approprié par chacun que si chacun le co-invente avec tous les autres. Nous ne précisons ici nos propres vues que à titre indicatif, dans l'espoir de mieux inciter d'autres acteurs à réfléchir sur les potentialités d'un concept à préciser et à faire converger ensemble.

10.1.4 [AP001a] : contre-pouvoir démocratique

Si l'on vise à établir un contre-pouvoir démocratique, il faudra se garder d'abandonner la gestation du projet autant que sa mise en oeuvre ... à des experts de quelque nature que ce soit : experts techniques (cf [AF030a]) ou politiques (candidats pas plus qu'élus) L'idéal serait de pouvoir ne compter que sur le bénévolat (permis par un loisir digne rendu accessible à chaque citoyen) pour assurer autant la mise en place que



l'entretien d'un travail constant et sans fin d'adaptation de ce contre-pouvoir. (éviter tant que possible de s'inféoder à un ou des dispensateurs de subsides ou de moyens d'action.)

10.1.5 [AP002] : timing envisageable

- diffusion de la suggestion
- brainstorming = remue-méninges + cahier des charges
- (re-)développement d'une maquette
- expérimentations
- demandes d'officialisation
- officialisation(s) expérimentale(s) localisées (partielles)
- officialisation généralisée

10.1.6 [AP003] : délais visés

aucun !

On a toute la vie devant soi ! (alors autant ne pas se précipiter, et essayer d'envisager les choses proprement - Festina lente !)

(rappel ;-) <http://jonctif.wix.com/dosons#!schedule/cee5>)

Nota Bene tout de même :

Rien ne se fera si rien n'est débuté

Ce qui débute -et se cherche! - ne peut avoir aucune prétention à rivaliser avec des alternatives que par ailleurs nous avons déjà largement expérimentées (scrutin, sondages, référendums ...) et que nous ne chercherons pas à remplacer ni à éclipser ; l'optique étant plutôt celle d'une expérimentation constructive pour instaurer une technique complémentaire de contre-pouvoir.



Vue la rapidité d'évolution des techniques informatiques, (qui entraîne une rapide obsolescence de tout développement logiciel non entretenu) un compromis est à trouver entre rapidité de développement et rapidité d'accueil (marketing) du projet par la population, pour éviter les démotivations ... voir [AF030a]



11 bases_AF

11.1 Aspects fonctionnels [AF...]

11.1.1 [AF001] : socle-commun-Kdo = constituants, communs à tous les Français, du dispositif des Cahiers de doléances Kdo

Le dispositif visé (Kdo) ne devra jamais être considéré comme un système figé, pouvant 'appartenir' à une quelconque organisation (publique ou privée).

Sa réalisation autant que sa gestation et sa mise en oeuvre devront rester accessibles à tous les Français; en permettant autant que possible à Kdo une maturation et une adaptabilité de type 'darwinien' ... [TODO : changer, préciser ce terme si c pas compréhensible ...]

La question des catégorisations et présentations des doléances est primordiale.

Pour éviter, minimiser, ou permettre un libre équilibrage des biais (cf Nota Bene suivants) par lesquels les choix de catégories ou de présentation influenceront sur la mise en valeur et sur un accès privilégié à certaines doléances plutôt qu'aux autres, la plus grande liberté possible devra être défendue concernant les possibilités de catégorisation et de présentation.

Nota Bene 1 : L'influence des opinions (aspect propagande) par la présentation va de soi ... Loin de vouloir la proscrire ou l'édulcorer, il serait souhaitable au contraire de la prendre sciemment en compte et de la mettre à profit pour diffuser, augmenter la prise de conscience collective de toutes les diverses doléances, en multipliant et diversifiant leurs (sources de) présentations partielles ou exhaustives .

Nota Bene 2 : La capacité d'influence des pondérations par la classification adoptée pour chaque présentation n'est pas à négliger non plus :



elle favorise un ordre de prise de connaissance des doléances ... (exemples, entre autres considérations : dans chaque catégorie, on a tendance à lire d'abord, voire seulement, les premières présentations d'une longue liste ... ; bien sûr aussi le titre/label de chaque catégorie est déterminant pour l'attention suscitée ...)

Idem concernant des outils (dispositifs 'concrets' ou logiciels) permettant la pondération individuelle des doléances.

Par contre, les initiatives spontanées (qui seront encouragées) visant à reprendre le concept auront tout intérêt à définir et adopter un socle commun, minimaliste, par lequel une convergence des retours d'expérience sera rendue possible.

Le socle-commun-Kdo (ou socle-Kdo) envisagé pour l'instant serait constitué de :

- la définition (concise) de l'objectif
- (un lexique) Pour ce point et les 2 suivants voir ce développement collaboratif : KDOsocle_labels = <http://lite2.framapad.org/p/1WbTO4aOf0>
- un principe commun d'étiquetage/labellisation : autant pour repérer les classifications que les doléances
- un dispositif (concret) commun permettant à tout instant et en tout lieu de délivrer un label (étiquetage) unique pour une nouvelle doléance [AT001c012] >>> voir ...
- un minimum (deux ou trois) de classifications obligatoires. (pour permettre une mise en commun des expériences : cf Kdo-experiment)
- un répertoire commun recensant les initiatives (Kdo-fork) et expériences (Kdo-experiment) inspirées par Kdo
- un répertoire commun de doléances nationales (expérimentales dans un premier temps)
- un répertoire commun recensant les contributeurs disponibles et compétents pour la maintenance corrective et évolutive du socle-commun-Kdo

[TODO] : compléter éventuellement (mais avec parcimonie) ...

Ce qui, hors du socle-commun-Kdo, peut donner lieu à des initiatives séparées :



- ◆ des groupes de citoyens visant à (re)dénifier à leur façon ce Kdo en s'inspirant plus ou moins du présent document mais en respectant au minimum le socle-commun-Kdo . Ces groupes d'expérimentations distincts seront appelés Kdo-fork (clin d'oeil à une terminologie classique dans le 'logiciel libre').
- ◆ des mises en oeuvre expérimentales (Kdo-experiment) différenciées au sein d'un même Kdo-fork ; ou bien : (plus ou moins) indépendantes et menées en parallèle (sans relations entre elles) au sein de chaque Kdo-fork ; ou aussi : successives dans le temps.
- ◆ des ramifications de doléances expérimentales : séparées et non reconnues d'un Kdo-fork , voire Kdo-experiment à l'autre ; ou bien, au contraire, mises en commun entre différents Kdo-fork
- ◆ des systèmes de classification de doléances non obligatoires ...
- ◆ des présentations (physiques) de doléances

Nota Bene : Il semble souhaitable d'encourager une multiplication des initiatives et réalisations présentant de façons différentes et diversifiées tout ou partie des doléances recensées (ou validées) pour un même Kdo-experiment ... pour peu que chaque citoyen-'cobaye'; appelé à pondérer ces doléances ait accès aux présentations de son choix. (En effet, la seule présentation peut être une source d'influence - revendiquée ou masquée ; intentionnelle ou pas. Une libre concurrence des présentations devrait équilibrer démocratiquement ce facteur essentiel d'influence.)

- des dispositifs (a priori : outils logiciels) permettant de découvrir et présenter les doléances et (éventuellement) de les pondérer individuellement.
- des dispositifs (a priori : outils logiciels) permettant de réaliser les instantanés ou RDVdoléances ou RDVrédactionnels

11.1.2 [AF010] : le nombre de "points permanents de pouvoir" (Capital-citoyen) attribué (de façon permanente) à chaque citoyen importe peu dès lors qu'il peut être fractionné à l'infini dans sa répartition entre les différentes doléances présentées.

(Note : il est possible de fixer ce nombre à 1. Toutefois, dans la pratique, la représentation mentale de



fractions écrites en commençant par un zéro pointé risquerait de dévaluer l'impact visé. Par ailleurs un compte de points comportant trop de chiffres poserait des problèmes d'affichage, notamment sur les supports présentant une faible surface d'affichage (tablettes) ... Un compromis est à trouver par retour d'expérience ...)

11.1.3 [AF020] : atomiser l'valuation du consensus citoyen.

Plutôt que de devoir cautionner ou rejeter en bloc tout un «programme électoral» un cahier de doléances permettra à chaque citoyen de traduire et cautionner bien plus précisément nos convictions ou simples opinions.

11.1.3.1 [AF020a] : Les "doléances" devraient être rédigées de la façon la plus concise et la plus claire possible.

... dans un format standard le plus simple possible : - 'texte brut' (.txt) , ou web (.html)

11.1.4 [AF021] : affiner et ramifier les doléances

Une conscience affinée de la "chose publique" ne peut se développer en gommant les nuances ... Un contre-pouvoir doit détricoter les amalgames et dissiper le flou des confusions (organisées ou pas) en n'hésitant pas à zoomer sur chaque 'détail'

Toute doléance pourra se voir rattacher par d'autres doléances traitant de points particuliers de moins large envergure que cette doléance :

cette doléance constituera alors un noeud de ramification, et chaque doléance rattachée sera appelée une branche de ramification.

Noter que, en principe, ce principe de ramification pourrait être sans limite.

Cependant, on devra considérer l'objectif de pouvoir établir (pour des systèmes de présentation



indépendants) différents systèmes, interchangeables, de classifications différentes des mêmes doléances; systèmes qui devront rester compatibles avec cette ramification naturelle. Il est alors à prévoir, en fonction de l'expérience, que le nombre total de niveaux de ramification soit limité.

11.1.5 [AF022] : appréciation personnelle d'un degré de complétude pour chaque caution apportée

prendre en compte et permettre de formaliser le degré d'incomplétude des décisions individuelles de pondération de la caution apportée à une doléance ... et à ses éventuelles ramifications

Ce degré de complétude, associé au compte de 'points de pouvoir'; (décimal) attribué à une doléance pourra être vu comme une appréciation de l'appel à parfaire la rédaction de la doléance ... ou à y rattacher de nouvelles branches de ramification

... à préciser ...

voir [AF062c22] concernant la fin de validité d'une doléance.

11.1.6 [AF002] : nécessité d'un contrôle des participants au cahier de doléance d'où, à terme, nécessité d'officialisation ...

[TODO]

11.1.7 [AF003] : veiller à l'accessibilité (pour tous) de la présentation des doléances

11.1.7.1 [AF003a] : visibilité et notoriété des doléances

... [TODO]



11.1.7.2 [AF003b] : accessibilité (selon l'acception technique du terme)

[TODO]

11.1.8 [AF004] : veiller à l'accessibilité et à la participation (pour tous et par tous) concernant les choix de classification des doléances.

[TODO]

11.1.9 [AF005] : pouvoir de ciblage de son expression (adapté à ses compétences personnelles sans restriction du poids d'expression individuel)

la présentation du dispositif permettant de répartir ses points de pouvoir individuels sur les doléances de son choix, doit inciter non pas à affecter une pondération sur un maximum des doléances (et encore moins sur chacune d'entre elles) mais, au contraire, à ne pondérer que les doléances pour lesquelles on a un intérêt certain autant que la conviction de savoir en apprécier correctement et civiquement la teneur.

11.1.10 [AF006] : pouvoir d'expression partielle (entre abstention totale et participation entière)

Contrairement au tout-ou-rien du scrutin classique qui ne permet aucune gradation entre une abstention totale ou une caution entière, le compte de points de pouvoir individuels, permet une participation partielle :

à la hauteur des points-citoyens que chacun veut bien répartir sur les doléances de son choix.

Le pouvoir personnel exprimé n'est alors pas à la hauteur du nombre de doléances sur lesquelles on s'exprime mais à la hauteur du pourcentage total de son Capital-citoyen que l'on répartit.

es (texte des doléances rédigées) de leur présentation, qui doit pouvoir rester libre et multiple (sous certaines conditions)



11.1.11 [AF007] : distinguer les données officialisées (texte des doléances rédigées) de leur présentation, qui doit pouvoir rester libre et multiple (sous certaines conditions de respect de règles de classification à définir)

11.1.12 [AF008] : anonymat des pondérations

nécessité de préserver le secret (anonymat) des pondérations individuelles de doléances

... pour les mêmes raisons que celles qui ont conduit à notre actuel "secret de l'isoloir" . (Protéger des pressions/intimidations qui pourraient être exercées sur les citoyens pour les forcer à pondérer contre leur libre-arbitre.)

Nota Bene : les dispositifs de collecte d'instantanés, de rendez-vous-doléances, (ou, optionnellement, de RDV rédactionnel) devront garantir le respect de cet anonymat.

11.1.13 [AF030] : nécessité d'une infrastructure sociale permettant un entretien et contrôle collaboratifs du développement (jamais achevé) autant que de l'entretien du processus permanent de ce système de cahiers de doléances.

11.1.13.1 [AF030a] : (On pensera utilement à toute la problématique politique et sociale bien autant que commerciale et technique liée au "logiciel libre" ...)

à développer [TODO] (et à rapprocher de considérations annexes ou liées telles que [AF043] , [AF062a] ... sans s'y limiter ! ...)

es (texte des doléances rédigées) de leur présentation, qui doit pouvoir rester libre et multiple (sous certaines conditions)



11.1.14 [AF040] : incorporation de nouvelles doléances au Cahier des charges

11.1.15 [AF041] : coût de l'initiative d'une doléance (pour mémoire)

Chaque citoyen pourra, au prix de la réservation d'une partie (à convenir) de son Capital-citoyen (= total individuel de 'points permanents de pouvoir citoyen') , obtenir l'incorporation au Cahier de doléance d'une doléance rédigée selon ses vœux. Nota Bene : a priori, il n'est pas besoin de mettre en place un principe spécifique pour gérer la réservation individuelle de ce coût d'initiative. En effet l'incorporation ou le rejet d'une doléance se fait naturellement par l'addition des points-citoyens que l'ensemble des citoyens apportera à cette doléance. Vous aurez donc intérêt à apporter (cf la 'réservation' envisagée ci-dessus) vos propres points-citoyens (% de votre Capital-citoyen) à la doléance que vous ajoutez au Cahier des charges global ... et vous aurez aussi intérêt à faire connaître suffisamment votre doléance pour que d'autres y apportent le plus possible leurs propres points-citoyens (en sachant, voir [AF062b], que si cette doléance advient à paraître surcharger inutilement l'ensemble des doléances, elle pourra immédiatement être rejetée, ou plus ou moins rapidement retirée par les comités citoyens [AF043]) Ce principe naturel devrait limiter grandement une trop forte multiplication (inutile, non constructive) des doléances

11.1.16 [AF042] : conditions d'acceptation et dispositif de contrôle

La rédaction d'une doléance devra obéir à un minimum d'impératifs qui seront démocratiquement contrôlés avant acceptation.

(impératifs : - de lisibilité ; - de respect d'autrui ; - de non surcharge nuisible au Cahier de doléances (par des doublons ou futilités vides de visées constructives ; - de respect du caractère laïque et non commercial d'un contre-pouvoir citoyen ... etc ... [à développer] [TODO])



11.1.17 [AF043] : comités bénévoles de contrôle, officiellement (à terme) répertoriés et activement signalés à tous les citoyens

La constitution et la légitimation de ces comités reste à préciser ... mais devrait rester la plus simple et naturelle possible.

(Remarque que la liberté pour chacun de ne cautionner que les doléances de son choix limite naturellement l'impératif de censure ... Il n'en reste pas moins que les pourriels ou autres intrusions nuisibles déplorés sur Internet devraient inciter à un minimum de précautions ...) ... [TODO] ...

11.1.18 [AF050] : 'instantanés' du cautionnement des doléances

Un dispositif permettra, à des instants et selon des modalités à définir, de parcourir brièvement l'ensemble des comptes de points affectés par tous les citoyens à tout ou partie des doléances valides.

... à développer [TODO] ...

11.1.18.1 [AF052] : 'rendez-vous' d'un cautionnement des doléances = rendez-vous-doléances ou RDVdoléances

à l'initiative, soit du gouverneent, soit des comités répertoriés de bénévoles [...] une période d'observation, bornée dans le temps, pourra être signalée à tous les citoyens

... en utilisant (éventuellement) un mécanisme d'acquiescementDoleance ([TODO] ...) pour affiner l'analyse du ou des instantanés prévus durant cette période

Nota Bene : on recommandera de ne pas se contenter de la date-ultimatum de fin du RDVdoléances, sinon on retomberait dans le piège des votes ou sondages préparés par des campagnes de propagande.

Une meilleure pratique pourrait être de réaliser durant la période de rendez-vous, et sous contrôle de comités



citoyens, des instantanés convenus à des dates aléatoires comprises dans cette période ...

11.1.18.2 AF053 : RDV rédactionnel

= rendez-vous-doléances spécial pour co-rédiger une nouvelle doléance ou pour la faire évoluer

< Nota Bene : cette suggestion/objectif devrait être laissée de côté dans un premier temps, y compris lors des premières expérimentations ...>

au cours de sa vie-de-doléance, et sous certains status particuliers (préparatoire / modification) une doléance pourrait être présentée par un outil de rédaction collaborative ouvert soit à tous soit de façon restreinte à des contributeurs engageant un coût de participation fixé en points-citoyens ... ([TODO] ...)

11.1.19 [AF060] : fin de validité d'une doléance et archivages

11.1.20 [AF061] : archivages

11.1.20.1 [AF061a] : Toutes les doléances acceptées seront archivées (officiellement à terme).

11.1.20.2 [AF061b] : Les résultats de tous les "'instantanés' du cautionnement des doléances" seront aussi archivés.

11.1.21 [AF062] : fin de validité d'une doléance

11.1.21.1 [AF062a] : comités bénévoles de veille, officiellement (à terme) répertoriés et activement signalés à tous les citoyens

... [TODO]



11.1.21.2 [AF062b] : décision de fin de validité d'une doléance

... par un accord de tous les "comités bénévoles de veille"

à développer ... [TODO]

11.1.21.3 [AF062c] : conséquences et implications d'une fin de validité d'une doléance

...

11.1.21.3.1 [AF062c1] : toute fin de validité d'une doléance devra être activement signalée à tous les citoyens

11.1.21.3.2 [AF062c2] : libération de la part des points permanents de pouvoir individuel affectés sur la doléance qui perd sa validité

les points jusqu'alors affectés à cette doléance sont rendus disponibles pour être affectés à d'autres doléances.

11.1.21.3.2.1 [AF062c22] : impact d'une fin de validité de doléance sur l'évaluation du degré de complétude

voir [AF022]

La fin de validité d'une doléance pourra entraîner un ajustement automatique du degré de complétude affecté au noeud de ramification dont dépendait immédiatement cette doléance.

On pourra considérer que toute doléance non rattachée à une autre est au niveau racine des ramifications :

c'est, dans ce cas, le degré de complétude affecté au niveau racine qui sera impacté.



11.1.22 [AF070] : vie d'une doléance

11.1.22.1 [AF072] : état (status) d'une doléance

Principaux status envisagés =

- doléance en cours de validation
- doléance valide éventuels sous-status :
 - ◆ modification signalée
 - ◆ reformulation souhaitée
 - ◆ demande d'abandon [avec éventuel timing avant dévalidation] [TODO]
 - demande d'abandon au profit d'une ou d'autres doléances [TODO]
- doléance périmée (archivée)

éventuels sous-status :

- ◆ sans suite / - à rappeler / - rejetée / [TODO]

11.1.22.2 [AF073] : accusé de réception individualisé pour la prise en compte du signalement officiel d'un changement d'état de doléance

... [TODO]

11.1.23 [AF009] : Autres aspects fonctionnels à examiner pour les intégrer ici:

11.1.23.1 [AF009a] : voir cet autre cahier des charges :

<http://forcedard.byethost22.com/file/projets/outillIdealDardCitoyen.html>

(noter que cette autre approche prévoyait un 'pactole de points'; renouvelable ... transformé ici en Capital-citoyen permanent et immuable) ... [TODO : reprendre les idées complémentaires pour les intégrer



ici sous un label approprié ...]





12 bases_AT

12.1 Aspects techniques [AT...]

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations :

12.1.1.1 [AT001a] : le contrôle des participants : cf [AF002]

12.1.1.2 [AT001b] : l'auto-gestion et contrôle du développement. cf [AF003]

12.1.1.2.1 [AT001b010] : Tout développement logiciel KDO devra être initié par un cahier des charges collaboratif public !

Nota Bene : L'outillage logiciel collectif KDO devant être reproductible et contrôlé par tous, il est impératif se s'attacher avant tout à le définir et à le spécifier, avant d'utiliser des 'solutions' toutes faites qui finiraient par ne plus être maîtrisées par personne ...

12.1.1.3 [AT001c] : l'auto-gestion et contrôle de la mise en oeuvre. . cf [AF003] , [AF004]

12.1.1.3.1 [AT001c010] : contrôle de la validation d'une doléance et de son incorporation au Cahier des charges (exposé à tous)

[TODO] : - associer impérativement la doléance à une ou des classifications (parallèles) ? - quel dispositif pour signaler à tous la nouvelle doléance ? - délai d'acceptation ? ... pour permettre une concertation entre groupes de contrôle ...

12.1.1.3.2 [AT001c012] : dispositif permettant à tout instant et en tout lieu de délivrer un label (étiquetage) unique pour une nouvelle doléance validée.

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations :



Le label pourra témoigner de façon univoque d'une ou plusieurs catégories de classification associée(s) à cette doléance.

Le label pourra être automatiquement construit à partir de paramètres associés à la doléance :

catégorie(s) associée(s) pour la ou les classification(s) obligatoire(s) + mots clé + date de création ...

... et en fonction des labels déjà délivrés

Le nombre maximum de caractères des labels devra être le plus faible possible. Un compromis étant à trouver entre :

capacité évocatrice de préfixes ou suffixes courts / capacité combinatoire pour la taille maxi / minimisation de la taille maxi pour faciliter la lisibilité et la saisie ...

Un label localisé (ou label long), pourra être délivré pour identifier rapidement et temporairement tout projet de doléance (doléance non validée) ; ceci pourra nécessiter un ou deux paramètres supplémentaires retenus seulement jusqu'à validation ou rejet de la doléance; du genre : lieu ou organisation d'origine (région / département / ville ...) ou nom d'un organisme initiateur (Kdo-fork , Kdo-experiment , ou autre)

Dès validation de la doléance le label localisé devra être remplacé par un label normal

12.1.1.4 [AT001d] : l'auto-gestion et contrôle des collectes de pondérations anonymes des doléances

... [TODO] ... principe à inventer et à expérimenter ... >>> suggestion : réseau autocontrôlé à vue, de proche en proche ...

12.1.1.5 [AT010] : élaborer une (ou des) maquette(s) préparant une expérimentation basée sur un support informatique ...

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations :

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qu'on entend par différentes spécialisations :



12.1.1.5.1 [AT010_b1] : doléance à curseur(s)

module d'un dispositif permettant à la fois de présenter une doléance identifiée et de réaliser une pondération de cette doléance à l'aide d'un (ou plusieurs) curseur(s).

a priori : un curseur de pondération, éventuellement doublé d'un curseur d'appréciation personnelle de la complétude de cette doléance.

12.1.1.5.2 [AT010_A] : approche DOSONS = composants logiciels pour KDO (et d'abord pour la présentation et la pondération des doléances)

12.1.1.5.3 [AT010_A10] : présentation modulaire

Le module de présentation-pondération d'une ramification de doléances et des doléance à curseur(s) qui la composent peut être exploité par un logiciel indépendant, ou bien être intégré, pour tous types de supports (ordinateurs, tablettes ...) dans une page Web classique.

12.1.1.5.4 [AT010_A20] : approche récursive de chaque ramification de doléances

.... voir cette esquisse de cahier des charges pour DOSONS :

<https://docs.google.com/document/pub?id=1jaOewl2pVM3n4qneGI97QNmji6xECUn3JLJL7SNVWus>

Qui va participer à DOSONS ? >>> <http://www.imparfaits.webatu.com/23discussions.html#qui>

12.1.1.6 [AT002] : compétences requises et complémentarité

Tout citoyen, même sans compétence particulière, sera appelé à répartir ses "points de pouvoir" entre les différentes doléances recueillies;

ce qui implique implicitement qu'il veille à ce que la gestion autant que le contenu du dispositif de cahiers de doléances restent à sa portée de compréhension et de contrôle.

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qu'on entend par différentes spécialisations :

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations



cf [AP001] et [AF005] + [AF006]

Les inévitables spécialisations nécessaires à la mise en oeuvre du dispositif envisagé à terme ne devraient pas pour autant susciter la défiance mais au contraire rapprocher les diverses compétences par le besoin d'une complémentarité incontournable.

compétences particulières envisagées : - rédactionnelles - juridiques - journalistiques - informatiques - politiques ... - expérience de projets collaboratifs - à compléter SVP ...

12.1.1.7 [AT050] : questions ouvertes

(help ! besoin de lumières averties, avec références si possible ...)

12.1.1.7.1 [AT050a] : est-il nécessaire, voire seulement souhaitable, à terme, de valider au niveau constitutionnel le concept envisagé de ces cahiers de doléances ? (cf [AP001a])

[TODO]

12.1.1.7.2 [AT050b] : est-il nécessaire, voire seulement souhaitable, à terme, de protéger par une licence (et si oui, laquelle ?) les développements tangibles conçus pour ces cahiers de doléances ?

à qui 'appartiendront' les données (doléances rédigées + pondérations indiquées par chacun) collectées auprès des citoyens ? ... (cf [AP001a])

[TODO]

12.1.1 [AT001] : distinguer différents défis techniques liés au concept, ce qui sous-entend différentes spécialisations



[CKdo01_300] : Economie

[CKdo01_400] : Politique

[CKdo01_500] : Société

[CKdo01_600] : Santé

[CKdo01_700] : Environnement

[CKdo01_800] : Citoyenneté

[CKdo01_900] : questions d'actualité

[CKdo01_A00] : Civilisationnel / éthique

[TODO] ... à compléter/modifier ...

[CKdo01T] : (à) classification parallèle, pour initier la démarche ...

[CKdo01T10] : long terme (supérieur à un mandat de 5 ans)

[CKdo01T10a] : définitif et permanent

[CKdo01T20] : moyen terme (susceptible d'effets constatables en moins de 5 ans)

[CKdo01T30] : court terme (inférieur ou égal à un an)

[TODO] ... à compléter/modifier ...

[CKdo_U] : (à) classification parallèle indiquant l'ancienneté et l'état d'urgence de chaque doléance



(toute présentation des doléances pourrait entretenir automatiquement cette classification parallèle ...)

[CKdo_Unew] : nouvelle doléance (validée depuis moins de 15 jours)

[CKdo_U] : doléance connue

[CKdo_Uold] : doléance approchant la péremption

[CKdo_Ufini] : doléance devenue invalide : archivée (présentée pour mémoire)



- ramification-racine ou racine = ensemble des doléances rattachées à aucune autre

(la ramification de doléances de la racine représente toutes les doléances)

...

- ◆ DOSONS = une réalisation logicielle (maquette) visant à prouver la faisabilité technique et à permettre une expérimentation d'une partie essentielle de ce Kdo. ... cf <http://okidor.free.fr/reflects/news.php?lng=fr&pg=2218>

système modulaire déjà réalisé (en Java ...) de présentation et répartition individuelle du Capital-citoyen (rappel : parlons d'OSONS >> <http://www.imparfaits.webatu.com/22Dosons.html> ...)

- ◆ Kdo-fork = autre initiative s'inspirant de la présente suggestion KDO en respectant tant que possible le socle-commun-Kdo

- contributeur-Kdo : tout internaute qui participe au remue-méninges Kdo

Nota Bene : ce n'est pas nécessairement un internaute identifié-Kdo ! ...

- développeur-Kdo : tout contributeur-Kdo qui contribue à des réalisations logicielles pour Kdo
- identitéKdo : celle d'un participants-Kdo se réduit à :

1. son pseudonyme
2. son adresse IP (= adresse Internet) ou son e-mail pas forcément indispensable d'avoir les deux selon les outils du socle-commun-Kdo qui seront mis en place [TODO = y réfléchir])
3. son adresseKdo (éventuelle ... [TODO = y réfléchir] ...)
4. un éventuel mot de passe secret ou clé personnelle secrète pour communiquer avec ses contact-Kdo [TODO = y réfléchir] ...

- internaute identifié-Kdo : un internaute ayant communiqué (à au moins 2 autres identifiés-Kdo de son choix) de son plein gré :

- ◆ son adresse IP ou son e-mail
- ◆ un identifiant de son cru (pseudonyme plutôt que patronyme ...)



◆ ... (peut-être un mot de passe plus tard voir brainsorming en cours ...)

([TODO] : définir le mécanisme à retenir pour que les identifiés-Kdo puissent établir les communications indispensables ... tout en respectant au mieux possible un anonymat relatif (hors impératifs liés à l'officialisation visée)

- participant-Kdo :

un internaute identifié qui participe (de son plein gré) aux cahiers de doléances Kdo :

- en pondérant les doléances Kdo de son choix - en proposant éventuellement une ou plusieurs doléances => participant-Kdo-rédacteur - en communiquant avec d'autres participant-Kdo pour réaliser des instantannés, des rendez-vous-doléances ou RDVdoléances

- contactsKdo : identitéKo connue et mémorisée par un participant-Kdo
- citoyen-cobaye ou citoyen-cobaye-Kdo : un internaute identifié qui participe (de son plein gré) à une ou plusieurs expérimentations en vue de cahiers de doléances Kdo.

[TODO] : compléter ce lexique ...